

Les auditions du LEM

Exposé d'Antoine CASANOVA, historien, directeur de *La Pensée* :

Les enjeux pour aujourd'hui et pour demain du débat sur l'identité nationale : une nouvelle France en préparation ?

(6 décembre 2010)

(Entre crochets [], les références des ouvrages et articles cités au cours de l'exposé.)

Dans le contexte du mouvement des réalités et des enjeux que nous vivons dans le monde, en Europe, en France, nous connaissons un renouveau de débats et de combats portant sur les questions de la nation et de la manière de comprendre l'identité nationale. Ce type de débats et de combats se poursuit en France depuis deux cents ans et avec des caractéristiques spécifiques aux différents événements historiques comme la Révolution française, la Restauration après Waterloo, la Commune de Paris, les années 1930-1940. Qu'en est-il des caractéristiques, des racines, des raisons de ces débats et combats dans le contexte des processus et des enjeux des années 2000-2010 ? Ceci compte tenu à la fois des traits et des réalités d'une histoire longue, notamment depuis la Révolution, mais aussi, par ailleurs, du fait que nous sommes à un seuil de l'histoire de l'espèce humaine. Un seuil de transformation des capacités et des forces productives humaines – qu'André Leroi-Gourhan qualifiait de nouvelle étape de l'homínisation – pour le meilleur et pour le pire. Et cela touche de très près aux rebondissements actuels, y compris sur la nation et les nations. Nous sommes acteurs et spectateurs de ces processus en même temps que nous sommes dans la crise systémique du capitalisme. C'est là un chantier de pensées et d'actions complexe d'autant plus difficile qu'il est en plein mouvement. J'essaierai, dans cet exposé, de contribuer à l'effort collectif de compréhension de ces processus par quelques observations et réflexions provisoires et sommaires, qui demanderont prolongements et transformations.

Un premier aspect de ces réflexions porte sur les relations entre communautés ethno-historiques et nations. Les nations s'enracinent dans une très longue histoire qu'elles ont prolongée de façon inédite depuis deux cents à trois cents ans. Cette histoire est celle des différents types de communautés ethno-historiques. Celles-ci représentent un champ immense de réalités et de questions que je ne pourrai traiter ici que partiellement. Pour synthétiser, depuis des centaines de milliers d'années, le mouvement historique de l'humanité est caractérisé d'un côté par l'existence de processus plus ou moins largement universels quant à leur portée et leur extension spatiale. Il en va ainsi au niveau des outillages, dont le développement a été étudié Leroi-Gourhan et pour lequel il définit une « tendance » et un « style », le « style » étant la manière dont la « tendance » se manifeste dans des réalités singulières. [Cf., André Leroi-Gourhan, *Milieu et techniques*, (1945 et 1973), Éditions Albin Michel, 2002]

Il en est de même pour des grands types de rapports sociaux et politiques – quand politique, étatique il y a, et même avant – qui se constituent dans les différents types de mode de production. Le mouvement de l'histoire de l'humanité est marqué en même temps par des processus de tendance plus ou moins universelle, mais aussi, contradictoirement et complémentirement, par le fait que ces processus universels n'existent et ne se déroulent que dans le cadre de communautés humaines particulières, aux territoires propres, dotées de caractéristiques spécifiques, ce qui fait leur consistance sociale et culturelle. Ces communautés à l'identité originale et singulière sont de qualités et de natures historiques très différentes. Ce sont là, ce que j'appellerai, en reprenant et prolongeant différentes analyses, notamment celles d'André Leroi-Gourhan (1911-1986) et de Charles Parain (1893-1984), des communautés ethno-historiques. Par exemple, les systèmes sociaux tribaux au sens large (ce sont eux qui ont la plus longue durée dans l'histoire), ou les cités-États antiques, depuis les petites jusqu'à l'épanouissement de la cité-État en empire avec Rome. (Par parenthèse, *La Pensée* a récemment republié un article de Charles Parain datant de 1967, « Structuralisme et marxisme », très éclairant par rapport aux questions dont nous discutons aujourd'hui : n° 361, janvier-mars 2010.)

Autre type, plus proche de nous, dont nous sortons : les principautés féodales avec les rapports seigneuriaux, avec des petits princes et des princes plus importants, qui entreront en fusion et en évolution, jusqu'à ce que se dessine lentement, dans notre pays, avec la monarchie, une principauté féodale qui englobe les autres, s'accompagnant en même temps d'un mouvement de prise de conscience de l'existence de la nation. Les historiens datent ce passage avec Jeanne d'Arc, comme signe non d'un point de départ mais d'un point d'aboutissement. On peut s'appuyer ici sur le très beau livre d'Andrée et Georges Duby, *Le procès de Jeanne d'Arc* [Gallimard 1973, réédition 1995]. Jeanne d'Arc voit la France avec le roi bien sûr, mais elle est en partie à distance : le roi peut trahir, une partie de la famille royale aussi, elle en a le spectacle sous les yeux. Chez elle le sentiment national c'est autre chose. À son procès, le tribunal d'inquisition fait d'évêques français (des « Français reniés » disait-on à l'époque), lui pose la question : « Est-ce que Dieu aime les Anglais ? » C'est un piège parce que si elle dit « non » c'est hérétique puisque Dieu aime tous les hommes et elle répond de manière éclairante : « Dieu aime les Anglais, mais chez eux ». On voit ici, derrière cette répartie, s'esquisser ce processus.

Les communautés ethno-historiques n'apparaissent pas et ne transforment ni soudainement et de manière simple et uniforme sur l'ensemble de la planète et même à travers l'Europe. Il y a plusieurs types d'évolution et de croisement. C'est dans ce cadre, très brièvement évoqué ici, que se situent les nations, lesquelles, dans le sens que le terme a pris à partir de la Révolution française et ailleurs qu'en France, sont loin d'être obsolètes. Attention ici au piège des mots : « natio » en latin désigne des communautés particulières, ainsi au moyen-âge et encore après, la « nation picarde », la « nation provençale » ce sont les gens qui habitent dans ces contrées, d'anciennes principautés. Ceci change avec la Révolution. On voit la maturation qui conduit à celle-ci avec les Lumières et les luttes de cent ans qu'a bien analysées Jean Nicolas avec quarante chercheurs dans son livre *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale 1661-1789* [Seuil 2002, réédition Gallimard 2008], lequel

porte sur toute la France. Quant à la méthode, cette recherche a été menée un peu à l'inverse ce que, en croisant des batteries de sondages, avaient fait Guy Michelat et Michel Simon dans *Classe, religion et comportement politique* [Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977]. Jean Nicolas et ses collaborateurs, ne disposant pas d'une information comparable à ces sondages, ont dû reconstituer le mouvement global à partir d'une multitude de sources. De la sorte, ils sont parvenus à dessiner le processus par lequel la nation prend tout son sens, sens dont témoignent, en 1789 aux États généraux, l'affirmation « La nation assemblée n'a pas à recevoir d'ordre » et, en 1792, le « Vive la nation ! » des soldats à Valmy.

La nation est le plus récent et le plus neuf des types de portée universelle de communautés ethno-historiques. Ce processus de constitution et d'affirmation des nations – dans le cadre de la transformation des forces productives, du développement intensifié des rapports marchands, des exigences humaines, des luttes, des changements dans les consciences culturelles – s'observe au XVII^e siècle (marquant très fortement la première révolution anglaise des années 1640) et au XVIII^e siècle ; il s'étend ensuite, en Europe et en Amérique, avec une vague de processus nationaux plus ou moins révolutionnaires au XIX^e siècle et s'élargit encore sur la planète au XX^e siècle. Les décennies de la seconde moitié du XX^e siècle ont vu se constituer un grand nombre de nations, sur des modes très différents. Ces décennies de transformations des forces productives, des savoirs, des aspirations nées des luttes contre les dominations impérialistes ont vu également émerger les exigences d'indépendance nationale. Comme déjà au temps de la Révolution française, elles ont vu aussi s'affirmer l'exigence de constitution d'un ordre international de coopération entre les peuples. Cette caractéristique puissante se retrouve dans la charte des Nations Unies, après la Deuxième guerre mondiale, en 1945. Il faut insister sur le fait que cette charte est celle des nations unies : « Nous, Nations Unies, sommes sujets du droit ». C'est un aboutissement, certes provisoire, en mouvement.

Les nations, venues de si loin et de si près, en un sens... Pas plus hier qu'aujourd'hui, les problèmes nationaux, avec la portée régressive ou libératrice qu'ils peuvent avoir, ne sauraient s'envisager de façon simple, statique, ignorante ou sournoisement amnésique, comme beaucoup le croient ou feignent de le croire. C'est un courant qui existe depuis longtemps. Cela a commencé dès 44-45. Souvenez-vous de la conférence d'Aragon en 1946 sur les nations et la culture, *La culture des masses ou le titre refusé*, que *La Pensée* a d'ailleurs republiée [n° 287, mai-juin 1992]. Des gens qui avaient participé à la Résistance, de droite mais républicains, disaient que c'est aux nations que nous devons les horreurs de la Deuxième guerre mondiale : nation, nationalisme... Aragon fera la distinction en disant qu'il ne faut pas confondre les nations et le fascisme. Ce ne sont pas non plus les nations qui sont responsables des violences et des tensions sociales et ethniques, de type nationaliste étroit, qu'ont connues les Balkans dans les années 1980 à 2000. Je renvoie ici à plusieurs travaux, notamment au livre de Catherine Samary, *Le marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave* [Publisud-La Brèche, 1988].

Le véritable problème est, d'un côté, celui des relations du fait national avec les structures sociales et les rapports de classes qui les sous-tendent et, de l'autre côté, des relations du fait national avec les traits et les caractéristiques de la conjoncture historique profonde où, à un

moment donné, il s'insère et qui le surdéterminent – pas qui le déterminent –. Dans le processus de constitution des nations, puis dans la vie sociale des différentes nations constituées, la conscience d'identité nationale, à travers les manières contrastées de vivre, selon qu'il s'agit par exemple de la France, du Royaume-Uni, de l'Italie ou de l'Allemagne, représente une donnée, quand elle se constitue, d'expériences communes aux différentes classes et groupes sociaux : bourgeoisie, couches populaires (paysannerie, classe ouvrière, autres couches salariées). Inversement, la référence à l'identité nationale et à ses symboliques a pu au cours de l'évolution historique et peut (car ce n'est pas fini), constituer une sorte d'outillage référentiel et idéologique. Diverses classes sociales et les courants qui s'y rattachent peuvent les mettre en œuvre en leur donnant des contenus sociaux et politiques de manières différentes, divergentes, voire radicalement opposées. La question nationale, comme d'une autre façon la question régionale, aux diverses époques, prend des contenus et des orientations différentes ou opposées en fonction de la classe qui la pose et du moment historique où elle la pose. Et ces moments ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'une conjoncture de développement économique, social, national, relativement peu heurtée ou d'une conjoncture de crise large et durable du système social, touchant tous les rapports sociaux.

Ces considérations sont importantes sur le plan du raisonnement et sur le plan politique. Sinon le risque existe, on le rencontre dans des travaux d'ethnologues peu historiens, de confusion entre existence de traits d'originalité d'un pays et nation. Prenons le cas des nationalistes corses, qui ont longtemps affirmé et affirment, certes un peu moins maintenant branchés comme ils le sont sur l'Union européenne et Bruxelles, que, parce qu'il a des caractéristiques originales, la Corse est une nation ; autant dire que, dès qu'il y a de la singularité, c'est une nation. D'un point de vue rationnel, c'est aussi infondé que de dire que ce serait une tribu, ou une cité-État, ou une seigneurie. Il faut bien savoir, à chaque fois, de quel type de communauté ethno-historique il s'agit.

Quelques réflexions maintenant sur les notions de nation, rapports sociaux et caractéristiques originales de la voie française depuis deux cents ans. La France est partie prenante de ces processus, de ces débats et de ces combats autour de la nation. En même temps, hier et aujourd'hui, elle l'est sur un mode qui tient aux caractéristiques originales et à la voie spécifique qui ont été les siennes avec la Révolution française et depuis. Ne le mésestimons pas. La grande bourgeoisie, elle, ne le mésestime pas du tout, soit pour le capter, soit pour s'efforcer d'y porter des coups. Au XVII^e siècle (en particulier en Angleterre), au XVIII^e et tout au long du XIX^e siècle (dans des pays comme la Russie), des contradictions accentuées en Europe et en Amérique, des signes de crise vont sourdre de sociétés qui, en Europe, existaient depuis près de mille ans, avec comme structures dominantes l'aristocratie seigneuriale et les États princiers, la paysannerie, les strates de la bourgeoisie et les travailleurs urbains. La paysannerie, surtout compte, y compris au moment de la Révolution française où 80 à 82 % des gens vivent à la campagne. Ce qui ne veut pas dire que les villes, Paris ne comptent pas. Aujourd'hui le conflit social majeur se situe entre classe ouvrière, plus globalement entre salariés au delà de la classe ouvrière, et grande bourgeoisie. À l'époque, il oppose seigneurs et paysans. C'est ce qui apparaît, confirmé une fois de plus, dans le grand

travail cité précédemment, *La rébellion française*. Ainsi, ces crises apparaissent dans un système d'une telle longévité qu'il avait pris les apparences et la dignité de l'éternité. Ces signes de crise portent en eux les questions de la transformation de la société, mais de manières très différentes et à des époques différentes, que ce soit en Angleterre, en France, en Allemagne, en Autriche ou en Russie. Elles recevront des types de solutions, à des moments et selon des voies dont la radicalité, pour cette époque-là, est très différemment affirmée. Par exemple, dans beaucoup de ces pays, pratiquement tous sauf la France, les conflits et compromis entre aristocratie et bourgeoisie ont dominé, mais avec des contenus sociaux et politiques très différents quant aux rapports avec les peuples, et notamment avec les paysans : que devenaient les droits seigneuriaux et la terre ? En Europe centrale et orientale, il s'agira d'un compromis. En Russie, l'équivalent des droits seigneuriaux et des corvées ne seront véritablement supprimés qu'en 1917 ; les paysans avaient certes été délivrés auparavant mais devaient en contrepartie payer de lourdes indemnités aux seigneurs. Une solution de ce type se retrouve en Italie du Sud et également au Portugal. En Espagne, ce fut aussi un compromis de ce type. Et, comme l'a montré Pierre Vilar (1906-2003) dans son « Que sais-je ? » *La guerre d'Espagne*, qui est petit chef-d'œuvre, ce qui fait la fureur et l'atrocité de la guerre civile franquiste de 1936-1939 tient à ce que c'est à la fois une guerre avec la classe ouvrière des années trente et la suite de conflits agraires non résolus des XVIII^e et XIX^e siècles. [Cf. « Que sais-je ? » n° 2338, PUF, 1986, réédition 2002]

Mais en France, l'évolution et l'aiguïsement des luttes sociales, politiques, militaires, à l'intérieur comme à l'extérieur, l'action populaire urbaine et surtout les multiformes mobilisations paysannes ont rendu, à partir de 1792, ce genre de compromis impossible. Ces combats ont imposé – Jaurès le met fortement en évidence dans son *Histoire socialiste de la Révolution française* parue de 1901 à 1903 – non pas une voie bourgeoise étroitement conservatrice comme ailleurs, mais une voie bourgeoise et largement démocratique. Comme il l'écrit, ce ne fut pas « une révolution de compromis », mais « une révolution d'élan, de logique et d'universel ébranlement. » [Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, édition revue et annotée par Albert Soboul, tome I, Éditions sociales, 1968, p. 540]

Cette voie française est, pour son époque, d'une radicalité sociale et politique profonde. Par exemple, en 1793, l'abolition sans indemnités de tous les droits féodaux, pour l'essentiel ; la Convention, poussée par les paysans, ayant même décrété que les titres de droits féodaux seraient brûlés. Les paysans étaient illettrés mais, comme l'a dit un jour Napoléon, ils avaient une intelligence aiguë de leurs intérêts : les papiers, s'ils ne pouvaient pas leur servir aussi, à eux, de titres de propriété, il valait mieux les brûler. Plus largement encore, l'apport de cette période c'est aussi, assis sur cette expérience sociale, la proclamation et, en partie, avec des limites et contradictions, la mise en acte de droits et de principes démocratiques de dimension anthropologique, concernant toute l'existence humaine. Il en est ainsi de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, notamment avec l'article premier qui doit être regardé de près : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Éclairé par deux cents ans de luttes, par les luttes pour les droits des enfants et des femmes, c'est sur ce « naissent », que se fonde la Convention des droits de l'enfant : l'enfant dès sa naissance est donc sujet de droits (il a fallu du temps pour s'en apercevoir). L'égalité des droits entre les

êtres humains dès leur naissance s'établit notamment à l'aide de mesures, et pas seulement des principes, qui n'ont pas duré mais qui ont eu une immense portée anticipatrice, puisqu'il faudra attendre les années 1970-1980 pour les voir mettre en acte. Par exemple, le divorce rendu possible par la République en 1792, qui sera supprimé après Waterloo, en 1816 au début de la Restauration, puis rétabli en 1884 par la Troisième République, mais limité au divorce pour faute. Le divorce par consentement mutuel, dont la Révolution française avait ouvert la possibilité, devra attendre 1975 pour voir à nouveau le jour. Ou aussi, là ça va encore plus loin et ça n'a pas duré, la suppression, par un décret de la Convention nationale, de la puissance paternelle et la proclamation de l'égalité des droits entre tous les enfants, les bâtards au même titre que les autres, y compris dans le droit à l'héritage. Cette mesure était tellement en avance que cela ne durera pas. Dès la fin de la Révolution et sous Napoléon, on resserre ; après Waterloo c'est terminé. Depuis, on a progressé, mais ce n'est pas encore tout à fait terminé.

Une dimension cruciale est proclamée dès la Constituante : la souveraineté populaire et nationale. Le principe nous paraît évident de nos jours, même si nous avons un système politique qui la bafoue souvent. C'est cela que signifie l'exécution du roi, personnage sacré, plus encore qu'un saint de l'Église, puisqu'il était censé avoir le pouvoir de faire des miracles. Cette souveraineté est nationale et populaire et elle réside dans les citoyens, mais avec une limite importante : pas dans les citoyennes. Le plus que les femmes aient réussi à obtenir est, par exemple, la participation à égalité de droits dans les partages de biens communaux. S'esquisse alors, dans les principes – un peu dans les actes, mais c'est aussi le contraire dans les actes – l'exigence d'un ordre civilisé entre les peuples, ordre qui ne peut être tel que s'il est fait de libres relations d'association et de concertation entre nations souveraines. Exigence qui s'affirme dans des cas d'espèce à chaque fois différents, par exemple à propos de la Corse, de l'Alsace ou d'Avignon. La Corse avait été acquise sous Louis XV et traitée comme une conquête ; à partir de l'été 1789, un très large mouvement « tricolore » y réclame l'application des lois nouvelles votées par la Constituante et cette dernière en décide ainsi en même temps qu'elle proclame la Corse partie intégrante de la France (30 novembre 1789). L'Alsace était devenue une province française sous Louis XIV, mais des princes allemands qui y possédaient des biens en appelèrent aux autorités de l'Empire germanique des atteintes portées à la féodalité par la Constituante. À quoi celle-ci opposa que l'Alsace avait sans équivoque manifesté sa volonté d'être française en envoyant ses représentants à la fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Avignon et ses environs posaient le problème des rapports avec la papauté à laquelle ils avaient été vendus au XIV^e siècle ; des pétitions d'Avignonnais réclamaient maintenant le rattachement à la France, ce que la Constituante, ayant tenté de ménager le souverain pontife, ne décida qu'en septembre 1791 ; Robespierre, lui, dans un discours du 18 novembre 1790, avait dénié toute légitimité à la cession jadis faite au pape : « l'autorité des princes n'est qu'une portion de la souveraineté du peuple mise entre leurs mains ; ils ne peuvent donc ni la vendre, ni l'aliéner en aucune manière. » Plus largement encore, le philosophe allemand Kant, admirateur lucide et courageux de la Révolution, soutient, en 1795, dans son projet *Pour une paix perpétuelle*, que l'avenir est à une communauté de peuples libres, égaux et associés, où les petits seront à égalité avec les grands. C'est ce qui deviendra plus tard l'idée d'une société des nations, et ce qui est surtout à la base de l'ONU.

À la fin de son *Histoire socialiste de la Révolution française*, Jaurès dit fort justement des révolutionnaires : « Leur œuvre est nécessairement limitée ; mais elle est grande. Ils ont affirmé l'idée de la démocratie dans toute son ampleur. Ils ont donné au monde le premier exemple d'un grand pays se gouvernant et se sauvant avec la force du peuple tout entier. (...) Ils ont donné à la France et au monde un si prodigieux élan vers la liberté que, malgré la réaction et les éclipses, le droit nouveau a pris définitivement possession de l'histoire. » Et il compare l'apport de la Révolution à une : « flamme tourmentée, mais immortelle, que despotisme et contre-révolution s'acharneront à éteindre, et qui, toujours ranimée, s'élargira en une ardente espérance socialiste. » [Tome VI, Éditions sociales, 1972, p. 516 et 518]

« Flamme tourmentée » dès la Révolution française. Ainsi, la Constituante adopte en août 1789 la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen où on lit : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants à sa formation. » Et en décembre, malgré l'opposition de plusieurs députés dont Robespierre, elle prive du droit de vote tous ceux qui ne sont pas contribuables à hauteur d'au moins l'équivalent de trois journées de travail, soit à peu près la moitié des hommes adultes. (Quant au vote des femmes, il n'en est pas même question.) Le droit de vote pour tous les hommes s'imposa plus tard, avec le renversement de la monarchie en 1792 puis on revint en arrière après la chute de Robespierre. Ce n'est qu'un exemple, mais fort important.

« Flamme tourmentée » aussi après la Révolution, avec la Restauration suite à la défaite napoléonienne, la répression sous la deuxième République et le second Empire, l'écrasement de la Commune de Paris, le fascisme de l'État vichyste et le colonialisme dans ses formes successives. En même temps, les débats et combats, les luttes libératrices et transformatrices sur deux cents ans ont élargi et enrichi dans toutes leurs dimensions le contenu des principes de la Révolution française. Pour preuve, ce qui s'est cristallisé dans le programme du Conseil national de la Résistance et dans le préambule de la Constitution de 1946. Comme le dit encore Jaurès à propos de la Révolution française : « nous n'avons pas immobilisé et glacé celle-ci. » [Tome VI, Éditions sociales, 1972, p. 517] Certains aujourd'hui pensent beaucoup à tout cela, et pas pour le garder, parce qu'ils savent que c'est d'une extrême importance.

L'influence de ces luttes et de ces principes venus d'hier se retrouve au niveau international dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies en 1948. Ou encore, en liaison avec les prises de conscience et les luttes des peuples, dans les conventions internationales sur les droits des femmes et ceux des enfants. Ou encore, aujourd'hui, d'une certaine façon, dans les luttes des peuples contre les forces sociales et les processus multiformes de dégradation de l'héritage planétaire, de l'écosystème planétaire. Les efforts pour mieux dévoyer les principes et les institutions démocratiques devenus en grande partie constitutifs de l'identité de la nation française, sont à la fois changeants et récurrents depuis deux cents ans. Ainsi, le temps de profonde crise sociale du système capitaliste au tournant des années 1880-1890 est une période où s'expriment de multiples menaces contre la République, que ce soit au travers d'un personnage comme le général Boulanger, ou des milieux royalistes, le tout dans un climat de trouble causé par des scandales comme celui de l'affaire du creusement du canal de Panama. Ou, d'une autre manière, dans les années trente du vingtième siècle. Dans ces périodes, des interprétations et des distorsions des références à

la nation, à l'identité nationale, ou en plus petit à l'identité régionale, ont servi de justification idéologique nationaliste aux politiques impérialistes des bourgeoisies dirigeantes et ont été utilisées pour nourrir la xénophobie et le racisme.

Durant les années trente, dès avant l'Occupation – c'est dans ce contexte qu'est née notre revue *La Pensée* en 1939 – puis ensuite avec Vichy et la Collaboration, le patronat, une large partie de la hiérarchie catholique, la presse, des revues appellent les Français à faire un véritable « examen de conscience » culturel, littéraire, politique et philosophique afin que soit abandonné ce courant impie et désastreux qui s'est cristallisé dans les Lumières. Le point d'orgue est atteint lorsque Alfred Rosenberg, « Mandataire du Führer pour la haute surveillance de l'ensemble du travail de formation et d'éducation » dans le parti national-socialiste, vient faire le 28 novembre 1940, au Palais-Bourbon, devant un parterre choisi, une conférence bientôt publiée sous le titre « Règlement de comptes avec les idées de 1789 ». Face à cette prétention, *La Pensée*, en guise d'éditorial du premier de ses deux numéros clandestins parus sous le titre *La Pensée libre*, répond en février 1941 qu'il importe de « retrouver et reprendre les traditions authentiques de notre culture nationale, pour mener avec les écrivains, les penseurs et les artistes de tous les pays opprimés, la grande lutte des Lumières contre l'obscurantisme, climat intellectuel de Nouvelle Europe. » [Cité par Roger Bourderon dans *Politzer contre le nazisme. L'obscurantisme au XX^e siècle. Révolution et contre-révolution au XX^e siècle. Textes clandestins présentés par Roger Bourderon*, Messidor-Éditions sociales, 1984, p.11.]

Dans le même numéro, Georges Politzer, avant de démontrer systématiquement l'argumentation de Rosenberg, en situe les enjeux : il s'agissait de convaincre les Français « qu'il y avait au fond du racisme hitlérien que M. Rosenberg appelle "l'idéologie du XX^e siècle", de vérités autrement vraies que celles que nous avons puisées dans les *Essais* [de Montaigne], dans le *Discours de la méthode* [de Descartes], dans les *Provinciales* [de Pascal], dans l'*Encyclopédie* et, d'une manière plus générale, dans les sciences et dans la philosophie ; que les pompes et les décors du racisme nous introduisait dans l'intimité de penseurs autrement grands que ces Montaigne, Descartes, Pascal, Voltaire, Rousseau, d'Alembert Diderot, Hegel, Karl Marx et autres "penseurs exaltés" qui ne doivent, en fin de compte, leur réputation surfaite qu'à l'habileté diabolique des Francs-Maçons et des Juifs. » Mais « M. Rosenberg, qui était venu à Paris pour proclamer la mort de la Révolution française, a manqué tous ses effets à cause des traces bien vivantes qu'elle a laissées dans l'âme des Français. » [*Ibidem*, p. 37-38 ; en annexe de l'ouvrage, larges extraits du discours de Rosenberg.]

Depuis deux cents ans, ces combats se cristallisent à la fois sur les principes et les institutions, sur le rationalisme, sur la séparation des religions et de l'État et sur la capacité du peuple français, des peuples d'Europe et du monde à comprendre et à transformer radicalement l'ordre existant. Là est le point d'attaque. Ne pas le voir rendrait incompréhensible que de nos jours encore, en plein capitalisme financier mondialisé, on continue à revenir à la charge en France (pas seulement en France, mais en France surtout), sur les Lumières et la Révolution française. Cela prend une acuité d'autant plus grande que ça se déroule, au début du XXI^e siècle où nous sommes, avec des caractéristiques et des enjeux profondément renouvelés et très contradictoires qui tiennent à l'émergence (entrelacée avec

d'autres aspects que je ne peux évoquer ici) d'un tournant dans l'histoire des capacités et des forces productives humaines. Dans le cadre de contextes diversifiés, cette émergence est celle du développement et de la diffusion, selon des schémas très variés mais de plus en plus amples depuis trente ou quarante ans, d'un ensemble inédit, évolutif, de moyens, de capacités intellectuelles et matérielles de l'espèce humaine. C'est cela que désignait Leroi-Gourhan dans *Le Geste et la parole* en 1964 et 1965. [Deux volumes, *Technique et langage* et *La mémoire et les rythmes*, Albin Michel éditeur, toujours au catalogue.]

Analysant les premiers ordinateurs, André Leroi-Gourhan indiquait – lui qui, comme il disait, avait la mémoire longue puisque ses travaux sur les activités humaines partaient du paléolithique – qu'il y avait là une nouvelle étape de l'hominisation. Nouvelle étape pas simplement technique au sens réduit. En effet, aujourd'hui il est devenu possible, non pas de remplacer l'intelligence humaine, mais d'objectiver, de mettre en acte, dans des systèmes matériels des processus qui sont eux-mêmes complexes, des fonctions et des capacités intellectuelles humaines. Il y a là une construction d'un système où, pour reprendre des termes grecs, la *technè*, c'est-à-dire des outillages séparés du corps humain, est porteuse de *logos*, de savoir. Dans l'Antiquité, Homère dans *L'Iliade* l'avait, je pense, entrevu, rêvé. Au chant XVIII de *L'Iliade*, la déesse Thétis qui sait que son fils Achille va mourir, qu'il est sans armes parce qu'un Troyen s'en est emparé, monte dans l'Olympe chez le dieu Héphaïstos, le dieu forgeron afin qu'il fabrique de nouvelles armes pour son fils. Héphaïstos est un dieu qui ne passe pas son temps à embêter les humains (c'est le seul), mais il travaille. Il n'a ni ouvrier, ni esclave mais des servantes en or, ressemblant à de jeunes femmes, mais avec, dit Homère, un esprit dans leur diaphragme et à qui les dieux ont appris à agir. Héphaïstos a aussi des outils, comme des soufflets, qui fonctionnent à la commande par la parole et des trépieds qui se déplacent de même. Puissante anticipation aussi, plus tard, au IV^e siècle avant notre ère, chez Aristote, que Marx admirait beaucoup. Au début de son grand ouvrage *La politique* (ou *Les politiques*), au chapitre 2, Aristote explique que la vie en cité – *polis* en grec – est dans la nature des choses parce que c'est ce qui permet d'avoir la vie la meilleure et donc que l'homme est par nature un « animal politique » ; la question pour Aristote n'est pas de savoir si l'homme en est conscient ou pas ; Aristote ajoute que l'homme étant le seul animal à avoir la parole, il peut avoir des notions en commun avec d'autres hommes, par exemple le juste et l'injuste, ce qui permet l'existence de la famille et de la cité, nous dirions aujourd'hui, l'existence des rapports sociaux, dans lesquels l'homme est plongé dès sa naissance. Puis, Aristote aborde la question de l'esclavage : est-ce que l'esclavage est légitime et pourquoi ? On n'est pas encore à l'époque romaine avec l'esclavage de masse, cependant à Athènes il n'y pas que l'esclavage domestique, il existe aussi un esclavage dans les mines d'argent du Laurion, sur le territoire appartenant à la cité d'Athènes. Pour se faire comprendre, comme ceux à qui il s'adresse connaissent tous les récits d'Homère, il fait une hypothèse – et c'est là qu'on voit sa capacité d'anticipation – : « Si donc il était possible à chaque instrument, parce qu'il en aurait reçu l'ordre ou par simple pressentiment de mener à bien son œuvre propre, comme on le dit des statues de Dédale ou des trépieds d'Héphaïstos qui, selon le poète, entraient d'eux-mêmes dans l'assemblée des dieux, si, de même, les navettes tissaient d'elles-mêmes [...], alors les ingénieurs n'auraient pas besoin d'exécutants ni les maîtres d'esclaves. » [Aristote, *Les politiques*, traduction de Pierre Pellerin, GF-Flammarion, 1993, p. 97 (chapitre 4)]

Ce qui a lieu aujourd'hui, c'est donc une transformation profonde des capacités et des forces productives humaines, constitutives, comme l'avait indiqué Leroi-Gourhan, d'une nouvelle étape de l'homínisation. J'ajouterai que, dans les années soixante et au début des années soixante-dix, d'une façon proche mais différente de Leroi-Gourhan, Paul Boccara avait lui aussi conduit des développements assez prémonitoires. [Cf. « Sur la révolution industrielle du XVIII^e siècle et ses prolongements jusqu'à l'automatisme » (1964), publié dans Paul Boccara, *Sur la mise en mouvement du « Capital ». Premiers essais*, Éditions sociales, 1978.]

C'est en ce sens qu'il s'agit désormais d'une révolution informationnelle, pas seulement technique, ou réduite à la communication comme dans le discours dominant des médias. D'ailleurs forces productives, chez Marx, ce n'est pas que technique, c'est anthropologique. C'est une révolution au sens de l'anthropologie historique. Et c'est en ce sens que Marx, dans le *Capital*, notamment dans le livre I, parle de révolution industrielle.

Les processus actuels, les batailles, les combats que nous vivons relèvent d'enjeux majeurs. Un exemple, et il y en a d'autres, celui des combats nationaux et internationaux autour de la numérisation : numérisation publique, comme celle mise en œuvre par la Bibliothèque nationale de France ou numérisation par des grandes firmes privées ? Ce qui en cause, c'est la numérisation des patrimoines culturels des peuples, ce qui explique que même les gouvernements japonais et égyptien, pas particulièrement progressistes, aient fait appel à la Bibliothèque nationale de France et à son ancien président, Jean-Noël Jeanneney. *La Pensée* a consacré un dossier à cette question (« De la numérisation », n° 361, janvier-mars 2010)

Avec l'émergence et la diffusion de plus en plus présente de ces réalités dans les rapports sociaux, avec leurs dimensions économique, sociale, culturelle, politique, un immense champ de possibilités est ouvert, pour le meilleur et pour le pire. Dans ce contexte, le développement d'un regard critique raisonné, sur tous les dogmes et sur toutes les apparences d'évidence dans ces domaines est plus que jamais nécessaire pour affronter dans toutes leurs nouveautés, leurs complexités, les réalités dont nous sommes acteurs et spectateurs. Il n'y a aucune fatalité, ni dans un sens, ni dans l'autre. L'apport des recherches historiques, y compris sur d'autres types d'outillages, montre en effet qu'il n'y a ni arbitraire, ni fatalisme techniciste, qu'il soit positif ou négatif. Une fois que de nouvelles capacités d'action sur la nature sont inventées puis socialement diffusées dans des ensembles opératifs matériels, elles font entrer les sociétés humaines et leurs rapports sociaux en un temps historique nouveau. Il n'y a pas de déterminisme mécanique, mais un champ historique nouveau de possibilités, de limites, d'exigences et de risques où rien n'est fatal. Dans ce champ, des voies, des choix, des stratégies contradictoires se développent, s'affrontent, quant à l'orientation économique sociale et politique à faire valoir dans une nation, dans les nations, dans leurs rapports, pour répondre aux défis du champ historique nouveau.

C'était vrai hier, et ça l'est incommensurablement plus vrai aujourd'hui.

Il y en a effet, dans le contexte contemporain, notamment en France mais pas seulement, deux perspectives-stratégies essentielles et profondément contradictoires de civilisation, qui

existent, qui s'expérimentent et qui cherchent à se développer. Il est indispensable de les considérer avec une extrême attention, l'une et l'autre.

D'un côté, dans le contexte du début du XXI^e siècle, s'affirment des exigences, des luttes, des possibilités. On peut voir des processus de lutte se développer quantitativement et qualitativement. Monte dans les consciences l'idée que l'on peut, que l'on doit transformer les rapports sociaux. De même en ce qui concerne la manière d'exister comme un individu en société. Ce qui est ainsi perçu à la fois comme possible et nécessaire va à l'inverse de la logique dominante. Logique dont les exemples de Pôle-Emploi ou de France-Télécom illustrent parfaitement en quoi elle consiste, où ses tenants veulent aller et ce que concrètement ils veulent faire en utilisant à leur manière la *technè* et le *logos*. Parmi les exigences qui progressent dans notre pays, il y a celle de développer ce qui est indispensable si on veut mettre en œuvre avec plénitude, maîtrise et créativité ces nouveaux ensembles techniques scientifiques et culturels. Exigence donc d'une formation initiale de qualité, d'un type de relation entre temps de travail dans l'emploi et temps de formation permanente, avec des garanties de stabilité et de salaire. – Et dès lors que l'on parvient à l'imposer fût-ce par bribes, par morceaux, on commence à sortir du système du marché de l'emploi au sens classique, capitaliste, du terme –. Ces exigences et ces besoins, qui se sont quantitativement et qualitativement développés depuis vingt ou trente ans, se cherchent de façons multiples. Autour de la question de la démocratie participative, autogestionnaire dans les entreprises, dans les institutions, sociales et politiques. Mais aussi dans toutes les dimensions de la vie, y compris dans les rapports hommes / femmes et les rapports entre les générations. Elles portent sur des conditions incontournables pour donner à tous les outils conceptuels et les aptitudes symboliques nécessaires pour s'adapter, pour travailler avec maîtrise et capacité anticipatrice aux évolutions des rapports sociaux et politiques, comme aux développements contemporains des moyens dont dispose l'humanité.

Osons une anticipation raisonnée, même de manière condensée. À mon sens, avec ce champ de possibilités ouvert par l'actuelle transformation des capacités humaines et des forces productives, et si les forces de paix et de libération l'emportent sur les forces de destruction, on pourrait peut-être, pour la première fois, par luttes, par complexes étapes, commencer à voir se créer les conditions de l'entrée dans une autre ère de l'histoire humaine. Une autre ère sortant à la fois du capitalisme mais aussi de l'arc historique, commencé il y a une dizaine de milliers d'années où le développement des richesses, des capacités intellectuelles neuves, de la civilisation a été fondé sur la domination et l'exploitation. Ces sociétés se sont elles-mêmes longtemps cherchées. Les hommes ont mis du temps à inventer les sociétés de classes. Celles-ci ont commencé à percoler pendant dix à douze mille ans et, il y a environ six mille ans, en Mésopotamie, pour la première fois, sont apparues les cités-États avec classes, hiérarchies et écritures (les premiers textes écrits datent de la fin du IV^e millénaire avant notre ère). La Mésopotamie n'a pas été le modèle, mais c'est le premier laboratoire. Pour l'Égypte c'est légèrement après et pour la Chine c'est venu plus tard. Sur cette question de la manière dont l'État a germé, est venu, *La Pensée* a décidé de republier un article de l'archéologue Serge Cleuziou (1945-2009) prenant de l'exemple de la Mésopotamie. [Serge Cleuziou, « Un jour l'État viendra... », *La Pensée* n° 365, janvier-mars 2011, publié antérieurement sous le titre

« Un jour l'État viendra : sous les lunettes molles de l'archéologue », *La Pensée*, n° 294-295, juillet-octobre 1993.]

Cette perspective est donc possible. Mais possibilité n'est pas synonyme de réalité, d'autant moins qu'en raison de l'apparition de ces mêmes moyens nouveaux que donne la révolution informationnelle, et aussi de l'existence d'autres moyens, comme les armes nucléaires, jamais le risque n'a été aussi grand que soient prises des décisions engageant irréversiblement l'avenir de la planète, de l'humanité, dans un sens négatif, voire catastrophique. Ce champ de possibilités contradictoires ouvert pour l'espèce humaine, les réalités qui s'y rattachent, occupent une place centrale dans les stratégies au travers desquels la grande bourgeoisie et le capital financier ont travaillé depuis une vingtaine d'années, si ce n'est plus, à apporter réponse de classe et de civilisation aux défis du XXI^e siècle, à ce qui est défis pour eux aussi. Quelle est la figure de cette perspective de civilisation utilisant la *technè* avec *logos*, on le voit avec clarté dans les analyses, orientations et prescriptions d'un document gouvernemental et patronal, élaboré sous la direction de Maurice Lévy et de Jean-Pierre Jouyet, par une équipe de personnages très proches du MEDEF et de Nicolas Sarkozy, *L'économie de l'immatériel, la croissance de demain*. Ce texte de réflexion donne à voir la perspective politique, économique-politique et anthropologique d'une domination du capital financier, à la fois profondément rénovée et encore plus régressive en regard des exigences des travailleurs et des peuples. Il analyse les capacités, potentialités et réalisations de la révolution informationnelle déjà en acte dans les entreprises privées. Il vise aussi les services publics, notamment de culture, les grands musées, les universités, la recherche, la France elle-même, qui doivent être considérés par l'État comme des gisements d'« actifs immatériels » de nature marchande, à traiter à la façon mercantile de marques privées, y compris ce qu'ils appellent, avec des guillemets, « la marque France » (p. 115) [Cf. Maurice Lévy – Jean-Pierre Jouyet, *L'économie de l'immatériel. La croissance de demain*, Rapport sur l'économie de l'immatériel, La Documentation française, novembre 2006, V-168 p. ; analyse de ce rapport dans *La Pensée*, n° 351, juillet-septembre 2007 : Claude Gindin, « L'argent de "l'immatériel" »].]

« L'esprit des lois » – pour reprendre ici le profond concept de Montesquieu – de ce dessein pour l'avenir des peuples c'est la concurrence acharnée, libre et non faussée. Jean Ziegler, dans son livre *L'empire de la honte*, appelle cela la reféodalisation du monde [Fayard, 2005 ; Le Livre de Poche, 2007]. La mise en acte de ces orientations chemine de façon différenciée selon qu'il s'agit des pays du Sud, de l'Est ou de l'Ouest. Le but est d'imposer partout, plus ou moins brutalement et souvent plus que moins, de manière élargie, une société qui, dans toutes les sphères de la vie et de l'activité humaines, aurait pour esprit des lois les critères et les contraintes de la croissance des profits financiers pour les grandes firmes. Dans de telles perspectives stratégiques, il s'agit de rendre sans cesse possible le remodelage considérablement accentué et accéléré de tout ce qui est constitutif des droits, de l'identité sociale des citoyens travailleurs, de la souveraineté de chaque peuple.

Pour le peuple français tout particulièrement, on peut aujourd'hui ainsi bien comprendre où ils veulent en venir, ce qui est prévisible si nous les laissons faire. C'est en effet dans ce cadre, avec ces enjeux que se situent les raisons et les objectifs des tentatives récentes et renouvelées

pour instrumenter et transformer l'identité nationale, tentatives qui vont bien au-delà de très réelles manœuvres électoralistes. Nicolas Sarkozy ses ministres, ses partisans, ses mentors du MEDEF veulent faire accepter un visage de la France qui soit en cohérence avec l'esprit des lois et la stratégie pour le XXI^e siècle des firmes du capital financier : réduire et même, si l'on peut, détruire les caractéristiques fondamentales des principes et des institutions venus de la Révolution française et qui ont pris de l'ampleur qui est la leur avec les luttes que nous évoquions précédemment. C'est pourquoi Nicolas Sarkozy, dans son discours du 12 novembre 2009 sur l'identité nationale, à La Chapelle-en-Vercors n'a pas hésité à déclarer : « Depuis deux siècles, à part l'expérience sanglante de la Terreur, nul totalitarisme n'a menacé nos libertés » c'est-à-dire que, selon lui, depuis deux cents ans, occupation allemande incluse, la France n'a connu qu'une seule période sanglante et abominable, l'an II. L'analyse de l'ancien vice-président du MEDEF, aujourd'hui PDG du groupe de réassurance SCOR, Denis Kessler, est profondément éclairante. Dans l'éditorial de la revue *Challenges* du 4 octobre 2007, intitulé « Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde ! », il écrivait : « Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme... À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance. À l'époque se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes. Ce programme est un compromis qui a permis aux premiers que la France ne devienne pas une démocratie populaire, et aux seconds d'obtenir des avancées - toujours qualifiées d'« historiques », et de cristalliser dans des codes ou des statuts des positions politiques acquises. »

Aujourd'hui, sous un mode, actualisé avec la crise systémique depuis deux ans, est visée, cette fois-ci de manière totalement visible et pas simplement latérale et occulte, – ils le disent maintenant à peu près ouvertement – la mise de la souveraineté des nations sous tutelle du FMI, de la Commission de Bruxelles, de la Banque centrale européenne et des agences de notation. Le Parlement perdrait le droit, fondamental dans la genèse de la Révolution française, de voter le budget et les impôts.

En même temps, ils veulent transformer ce qu'ils appellent la gouvernance planétaire. Oui, il y a un problème au niveau de la planète. Il faut démocratiser l'ONU. Il ne faut plus de G20 mais, comme l'a dit le nicaraguayen Miguel d'Escoto alors qu'il présidait la 63^e session de l'Assemblée générale de l'ONU tenue de septembre 2008 à septembre 2009, cela doit devenir le G192 (par référence aux 192 États représentés à l'ONU. Mais ce n'est pas du tout dans ce sens qu'en face ils veulent aller. Un comité international s'est constitué avec Michel Rocard, Fernando Henrique Cardoso (président du Brésil de 1995 à 2003) et d'autres, des ambassadeurs notamment, avec aussi l'appui du Vatican, afin d'instituer une gouvernance planétaire non pas fondée sur un G192 de peuples libres, égaux et associés et délibérants, mais sur le principe de subsidiarité, principe qui n'a rien de démocratique, qui est néo-féodal et qui se trouve à la base du fonctionnement de l'Union européenne telle qu'elle est. Non pas

telle qu'elle devrait être. Cette stratégie est dangereuse, mais n'a rien d'éternellement irrésistible.

La crise capitaliste actuelle, avec son cours accéléré, ses dimensions économiques sociales, politiques, systémiques remet en place centrale des combats qui, en tout cas jusqu'il y a deux ou trois ans pour les médias dominants, paraissaient occultés et refoulés. Une autre voie se cherche en France et dans le monde. Elle se construit difficilement, de façons très diversifiées, selon les pays, les nations. Elle est en genèse, sur un mode multipolaire, sur la planète, à travers des luttes, en France y compris avec ce que nous, communistes, essayons de faire, en Europe, mais aussi en Amérique latine et d'autres manières, tout à fait différentes, ailleurs dans le monde. Cette voie est celle d'une perspective d'association des nations, d'un nouvel ordre de relations entre elles, un ordre délivré du poids du capital financier et fait d'échanges fraternels et mutuellement enrichissants aussi bien pour la France que pour les autres peuples.

[On peut se procurer les numéros de *La Pensée* cités ci-dessus auprès de la Fondation Gabriel Péri, 11 rue Étienne Marcel, 93500 Pantin – Tél. 01 41 83 88 50 –

fondation@gabrielperi.fr]